

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Grève à la SNCF Question au Gouvernement n° 649

Texte de la question

GRÈVE À LA SNCF

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Michel Brard.

M. Jean-Michel Brard . Depuis lundi, notre pays est confronté à une nouvelle grève dans les transports publics, affectant une fois de plus les usagers de la SNCF dans leurs déplacements.

À chaque départ en vacances et chaque jour férié, ces mouvements désorganisent le pays et pénalisent l'activité économique. Les régions moins bien desservies, où les fréquences sont déjà insuffisantes en temps normal, sont particulièrement pénalisées.

L'exaspération des voyageurs est plus que légitime : ils subissent des retards fréquents, des incidents liés à la qualité des infrastructures et la fermeture des guichets. Dans ma circonscription du pays de Retz, en Loire-Atlantique, tous ces problèmes sont mal vécus.

Si le droit de grève est un principe constitutionnel auquel nous sommes attachés, il doit coexister avec un autre principe, tout aussi fondamental : la continuité du service public. Il est inadmissible que les Français soient constamment les victimes d'un bras de fer interne entre syndicats et direction de la SNCF.

Pour ce long week-end, l'entreprise semble avoir réussi à limiter les perturbations, mais ces grèves la fragilisent durablement, à un moment où elle fait face à une concurrence accrue.

Le gouvernement vient de lancer une grande conférence sur le financement des infrastructures de transport, un enjeu crucial pour l'avenir du secteur ferroviaire. Les défis à relever sont immenses : entre l'ouverture du marché à la concurrence, le poids important de la dette, la nécessité d'investir pour améliorer le réseau et les services de proximité en gare et sur les lignes TER, la transition écologique qui nécessite de développer des modes de transport moins polluants comme le train, il est plus que jamais essentiel de restaurer la confiance dans le service public ferroviaire.

Quelles actions comptez-vous engager pour garantir la continuité et la qualité du service public de transport sur l'ensemble du territoire, tout en assurant sa pérennité face aux nombreux défis à venir ? (Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre chargé des transports.

M. Philippe Tabarot, ministre chargé des transports. Je partage votre constat sur l'exaspération légitime de nos concitoyens, en particulier dans les territoires comme le pays de Retz, où la desserte ferroviaire est un

enjeu crucial pour la mobilité quotidienne. Cette situation est d'autant plus regrettable qu'elle survient à la veille d'un week-end important pour de nombreuses familles.

- M. Jean-Paul Lecoq . Il faut satisfaire les revendications des salariés !
- **M.** Philippe Tabarot, *ministre*. Toutefois, il faut souligner que la grande majorité des agents de la SNCF, profondément attachés à leur mission de service public, ont choisi la voie de la responsabilité. Grâce à leur engagement quotidien et à leur sens du service, nous pourrons maintenir un niveau de service significatif ce week-end.
- M. Vincent Descoeur. Très bien!
- **M.** Philippe Tabarot, *ministre*. Le gouvernement reste fidèle à sa ligne de conduite : ne pas interférer dans les relations sociales au sein de la SNCF. Aucune pression n'a été exercée sur sa direction pour obtenir un accord à tout prix ou acheter une paix sociale temporaire avec le carnet de chèque des Français.

Ce mode de fonctionnement a trop duré. Au-delà de la grève, se pose la question des modalités de son exercice, notamment l'organisation du plan de transport et l'information des usagers. Je pense en particulier au délai de déclaration individuelle préalable à la grève, aux préavis dormants qui maintiennent une menace permanente sur le service public, ainsi qu'aux grèves de cinquante-neuf minutes qui désorganisent totalement le trafic.

- M. Sylvain Maillard . Eh oui!
- **M.** Philippe Tabarot, *ministre*. Soyons clairs: le droit de grève est un acquis fondamental, mais la liberté d'aller et venir l'est tout autant. Ces deux principes doivent être conciliés, non opposés. À l'heure où les Français plébiscitent plus que jamais le train comme mode de transport écologique, nous ne pouvons pas nous permettre de fragiliser cette dynamique positive.

Vous avez raison de le rappeler, les défis sont considérables pour le secteur ferroviaire. Notre priorité : restaurer la confiance dans notre service public ferroviaire et garantir aux Français leur liberté de circulation sur l'ensemble du territoire national. (Mme Danielle Brulebois applaudit.)

Données clés

Auteur: M. Jean-Michel Brard

Circonscription: Loire-Atlantique (9e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 649 Rubrique : Transports ferroviaires Ministère interrogé : Transports Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 mai 2025